REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1755

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la ville pour son programme Entrepreneurs dans la Ville 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010

Délibération n° 2010-1755

commission principale :	développement économique
objet :	**Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la ville pour son programme Entrepreneurs dans la Ville 2010**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprises/Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur principal financeur du dispositif. La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi dans les quartiers sont inscrits comme objectifs prioritaires du développement économique des territoires.

Programme d'emploi et d'insertion professionnels de l'association Sport dans la Ville

Créée en 1998, l'association Sport dans la ville développe des programmes d'insertion professionnelle à partir de trois programmes :

- "Job dans la Ville" qui développe la formation et l'insertion professionnelle en entreprise,

- "L dans la Ville" dédié aux jeunes filles de 12 ans et plus, avec un accompagnement social, sportif et professionnel,

- "Entrepreneurs dans la Ville", créé en 2007 avec l'Ecole de Management de Lyon (EMLYON) en cours de labellisation "Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat", qui est un programme réservé à des jeunes âgés de 20 à 30 ans porteurs d'une idée de création d'entreprise et désireux de pouvoir lui donner corps à travers un programme d'accompagnement structuré.

Bilan d'"Entrepreneurs dans la Ville"

Chaque année, une promotion des jeunes ayant des projets d'entreprise est accompagnée en deux temps : un temps de formation à l'EMLYON sur quatre mois et un temps d'accompagnement à la création avec un hébergement dans l'incubateur "Entrepreneurs dans la ville".

De 2007 à 2009, ce sont ainsi 45 jeunes qui ont été accompagnés, 24 entreprises créées et 9 en cours de création.

Il est proposé, pour l'année 2010, de participer au programme d'aide à la création d'entreprises "Entrepreneurs dans la Ville" à hauteur de 50 000 € (pas de financement en 2009).

En complément, la Communauté urbaine a permis au projet "Campus Pro", qui consiste à construire une pépinière, une plateforme sportive ainsi que des salles de formation, de bénéficier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sur l'enveloppe "Projet urbain intégré de l'agglomération lyonnaise" à hauteur de 615 667 €.

Les objectifs 2010

Il est proposé à l'association Sport dans la Ville pour l'année 2010 :

- d'accompagner une promotion d'un minimum de 12 jeunes pour valider et lancer leurs projets,
- d'assurer la création de 10 entreprises,
- de s'engager sur un taux de pérennisation de l'ordre de 70 % des projets créés au-delà de 5 ans.

Budget prévisionnel 2010 :

Dépenses		**Recettes**	
Libellé	Montant (en €)	Libellé	Montant (en €)
Actions du programme		**Recettes dédiées au fonctionnement**	
Formation EMLYON	35 000	Région	50 000
Suivi individuel et coordination	35 000	Communauté urbaine de Lyon	50 000
Groupe d'expert + coaching + parrainage	32 800	Caisse d'épargne	35 000
Incubateur physique	12 000	Fondation SEB	13 800
Encadrement et promotion "Entrepreneurs dans la ville"	64 000	Autres financeurs	30 000
Total	**178 800**	**Total**	**178 800**

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Sport dans la Ville dans le cadre du soutien au programme "Entrepreneurs dans la Ville" pour 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Sport dans la Ville, définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.